

Les réformes du droit du travail polynésien depuis 2018

Un point sur l'application des nouveaux textes du droit du travail depuis 2018.

Durée: 3.00 heures (0.50 jours)

Profils des stagiaires

- Directeurs, DRH, RRH, Managers

Prérequis

- Connaître les bases du droit du travail polynésien

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la présomption de salariat
- Comprendre la jurisprudence des CDD
- Maîtriser les différentes prescriptions en droit disciplinaire
- Apprendre la jurisprudence récente

Contenu de la formation

- La présomption de salariat
 - Rappel des textes (Lp 1211-1-1)
 - Ancienne jurisprudence
 - Nouvelle jurisprudence
 - Evolution en cours
- Les CDD
 - Actualisation de la jurisprudence
 - Evolution du nouveau CDD
- Les délais de prescription
 - La faute et la maladie
 - Les délais de notification
- Questions diverses

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Le président du tribunal de travail et un juge assesseur

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposé théorique
- Support de formation
- Questions/Réponses

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation finale

Mode de validation de la formation

Attestation de formation